

Direction des études et de la recherche
Observatoire de l'insertion professionnelle et des métiers
Michele Bellaïch
T : 01 40 40 46 62
@: mbellaich@ cnsmdp.fr

Repères

L'emploi en 2013 Master « Interprète de la musique » Promotions 2010,2011,2012

L'insertion professionnelle

➤ Taux d'emploi et de poursuite d'études

53 % Sont en emploi dans le domaine musical

(**69 %** parmi les diplômés 2010, **55 %** parmi les diplômés 2011 et **39 %** parmi les diplômés 2012)

2% Sont en emploi dans un autre domaine

1% Sont en recherche d'emploi

45% Poursuivent principalement des études dans le domaine musical. Ce taux décroît avec l'ancienneté de la promotion : 49% pour les diplômés 2012, (2012), 41% pour les diplômés 2011, **29%** pour les diplômés 2010

➤ Ecart Hommes- Femmes

Il n'y a pas d'écart significatif entre les hommes et les femmes dans le taux d'insertion (50% de femmes et 50% d'hommes).

➤ Délai d'accès à l'emploi

78 % des diplômés ont accédé à leur premier emploi avant ou pendant leurs études au CNSMDP.

Les emplois dans le domaine musical

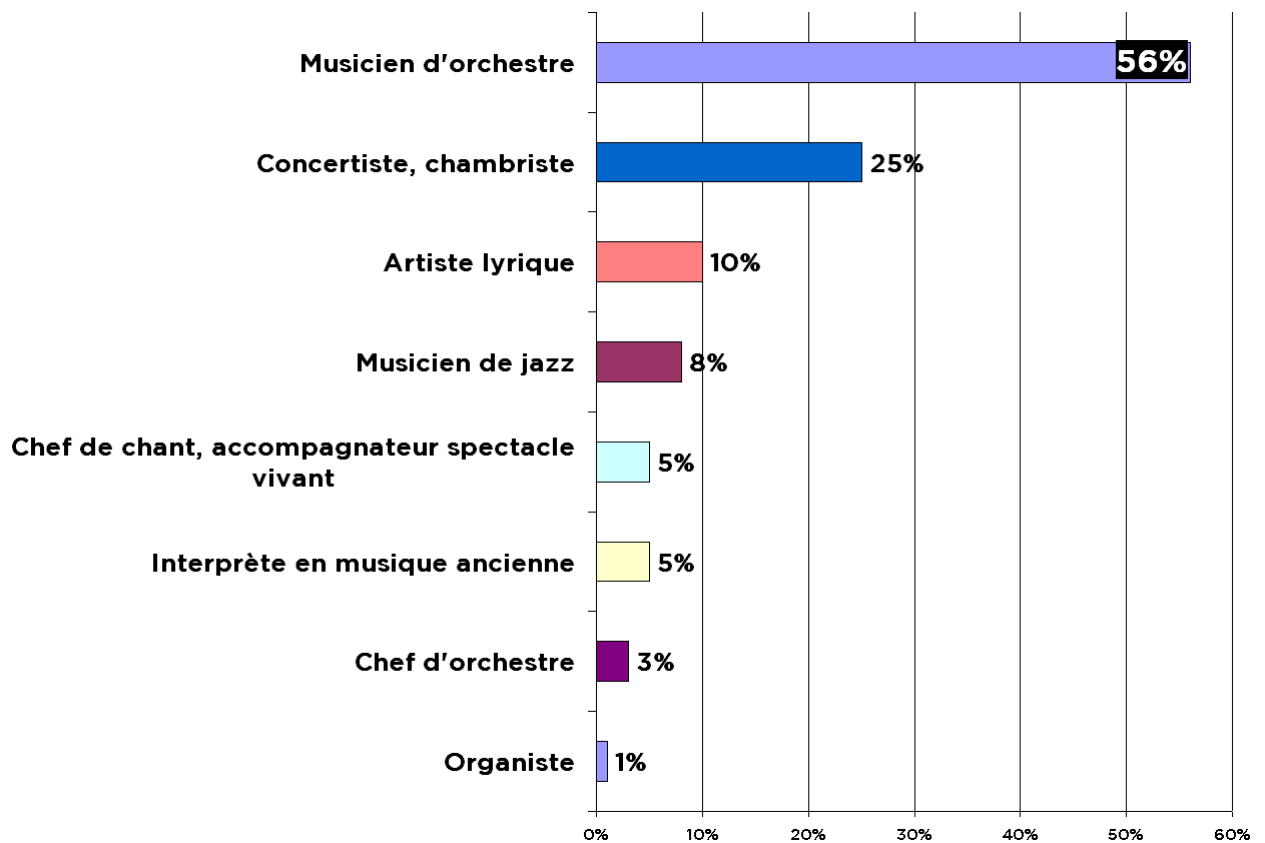
83% Musiciens interprètes et musiciens de jazz

24% Personnels enseignants dans un établissement d'enseignement musical (enseignants, accompagnateurs)

2% Autre activité dans le secteur musical (direction de festival).

Les emplois de musicien

➤ Que font-ils ?



➤ **Dans quels secteurs d'activité travaillent-ils ?**

- 68%** Spectacle vivant
- 17 %** Disque et musique enregistrée
- 10%** Radio, télévision
- 1%** Web et nouveaux médias
- 1%** Cinéma et audiovisuel
- 3%** Autres secteur

➤ **Où travaillent-ils ?**

- 55 %** en France uniquement
- 15 %** à l'étranger uniquement
- 30 %** en France et à l'étranger

65% des emplois en France sont situés en **Ile de France**.

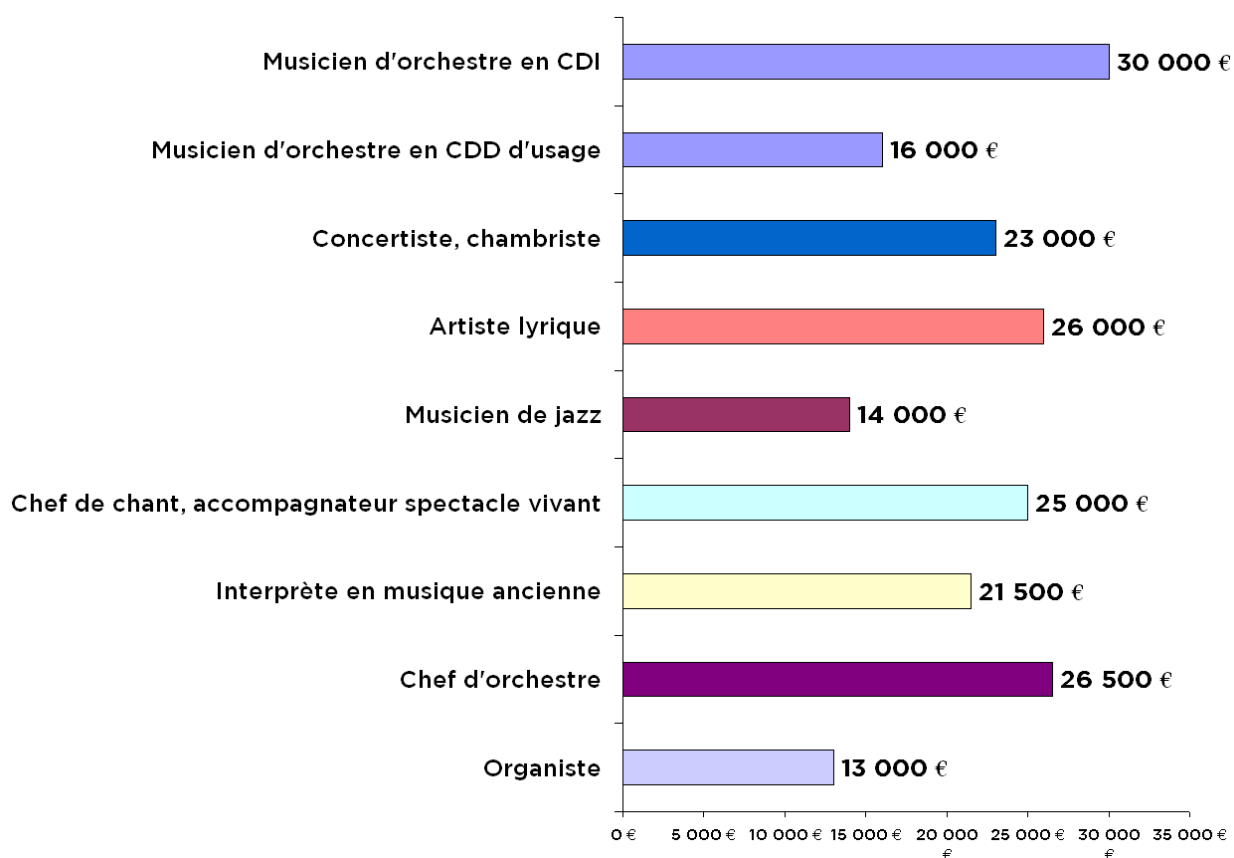
➤ **Avec quel type de contrats travaillent ils ?**

Ils travaillent en emploi intermittent avec des contrat à durée déterminée d'usage (dits « cachets »), à l'exception des musiciens d'orchestre et les artistes des chœurs dont une partie est engagée en emploi permanent (CDI, CDD longue durée, fonction publique d'Etat ou Territoriale, selon le statut de l'ensemble). **50% des musiciens d'orchestre** ont été engagés en emploi permanent, trois ans après l'obtention du diplôme (promotion 2010). Ce taux a été de **40%** un an après l'obtention du diplôme (promotion 2012).

➤ **Sont ils couverts par l'assurance chômage?**

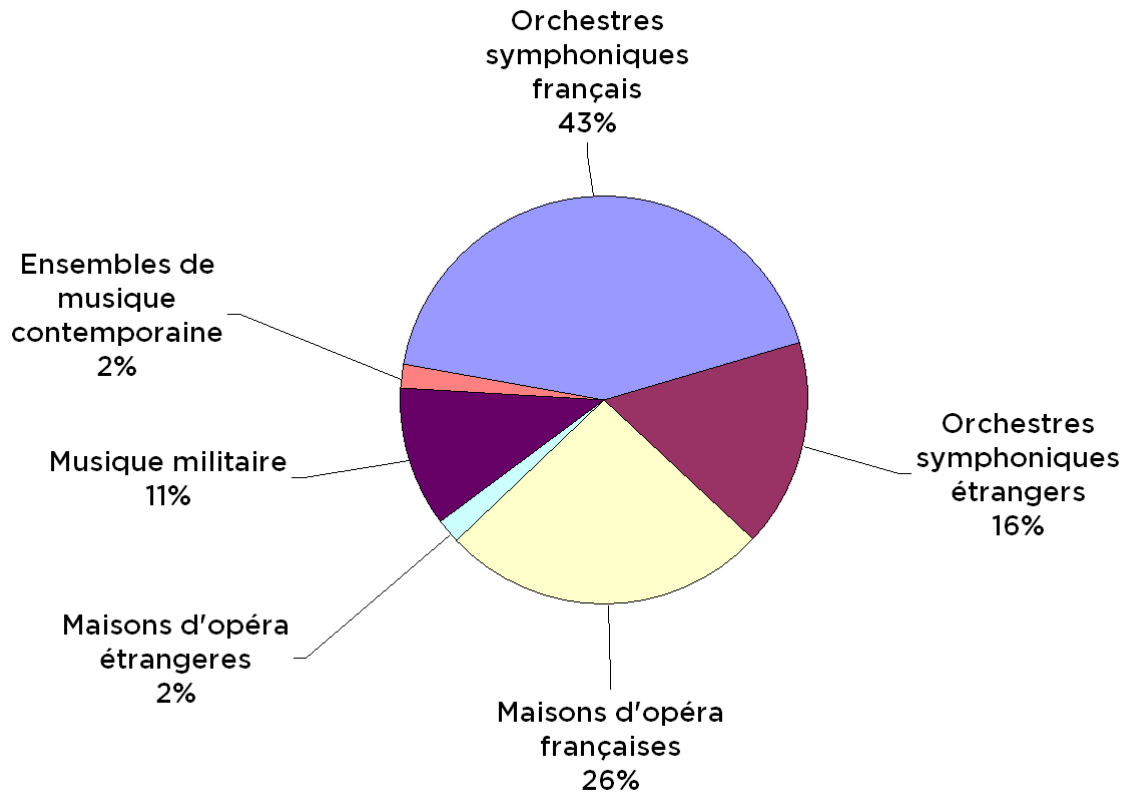
85% des musiciens travaillant en emploi intermittent ont été couverts par l'assurance chômage du régime spécifique

➤ **Quel est le niveau de leurs ressources annuelles ?¹**



¹ Moyenne des ressources annuelles nettes, indemnités de chômage éventuelles comprises. Ressources déclarées par les enquêtés.

➤ Où sont engagés les musiciens d'orchestre?



➤ Satisfaction du rapport Emploi-Formation

78% des enquêtés pensent qu'ils ont été bien préparés à leur métier.

98% sont satisfaits de leur emploi. Parmi eux, 48% sont très satisfaits).

Éléments méthodologiques

➤ Effectifs

Chaque promotion a produit environ 90 diplômés.

➤ Taux de réponse

68 % des diplômés ont répondu à l'enquête (182 individus sur trois promotions).

➤ Méthodologie

Nous avons regroupé les données des trois promotions pour les présenter en données uniques. Nous avons fait ce choix pour mieux rendre compte de la diversité des emplois occupés, chaque promotion n'ayant pas produit, séparément, certaines spécialités de musiciens (organistes, chefs d'orchestre). Nous avons néanmoins été attentifs aux variations visibles entre les trois promotions, que nous avons précisées lorsque nécessaire (taux d'insertion, taux de poursuite d'études).

Nous n'avons pas intégré dans la moyenne des ressources les revenus des individus dont l'entrée dans la carrière était inférieure à six mois.

Les informations recueillies dans cette enquête ne présentent pas de différences significatives avec celles dont nous recueillons annuellement pour chaque promotion à N+3. Ce qui nous autorise à penser que les conditions d'emploi décrites dans ce rapport donnent une image assez fidèle à celle que nous observons habituellement.